

PÊCHE : une tonne de coquilles Saint-Jacques pêchées illégalement a été saisie

La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord ont annoncé que plus d'une tonne de coquilles Saint-Jacques pêchées illégalement a été saisie à Tancarville en Seine-Maritime en début de semaine. La saisie a été rendue possible par la coordination entre le CNSP (Centre national de surveillance des pêches), les DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) des départements du Calvados et de la Seine-Maritime et la gendarmerie maritime du Havre. La saison a officiellement été lancée le lundi 3 octobre 2022 et s'annonce exceptionnelle d'après les professionnels.